

Réunion Conseil Ecole-Collège, collège Evariste Galois, le 14 novembre 2017.

Etaient présents :

- Mme Mallet-Petiot, IEN
- M. Pinault, principal-adjoint,
- Mme Haye , professeur des écoles, élémentaire Georges Martin
- Mme Filin, professeur des écoles, maternelle Renoir
- Mme Terramorsi, enseignante d'anglais, Professeur principal de 6A
- M. Yansane, enseignant de mathématiques, Professeur principal de 6D
- M. Vigarié, enseignant de Lettres
- Mme Juton, enseignante de SVT, Professeur principal de 6B
- Mme Le Bonhomme, enseignante de Lettres

Cadre de fonctionnement du CEC

1) Fonctionnement

Les principaux des collèges d'Epinay et Mme Mallet-Petiot, IEN, ont fait le choix de faire fonctionner les CEC en s'appuyant sur les parcours éducatifs. Si tous sont naturellement développés au cours de la scolarité de l'élève, chaque réseau en privilégie deux, autour desquels s'articuleront les actions du CEC.

Le **Parcours Citoyen** a été retenu comme parcours commun à tous les établissements d'Epinay. L'autre parcours a été choisi en adéquation avec les enjeux internes aux différents réseaux. Le second parcours pour le réseau Galois sera le **Parcours Educatif Artistique et Culturel**.

2) Calendrier

Sont prévus pour l'année scolaire 2017-2018 deux réunions du CEC, et deux sous-commissions.

Actions en cours

En lien avec le parcours citoyen, l'école Georges Martin développe des actions depuis plus de dix ans autour de la **formation des délégués**, et depuis cinq ans autour de la **médiation des petits conflits par les pairs**. Au collège Galois, la médiation par les pairs sera relancée cette année. Est apparu un manque de formateur pour installer durablement cette action dans la continuité du travail engagé en primaire.

Le travail autour du conte est commun aux trois établissements du réseau. Il pourra être une des actions du CEC dans le cadre du PEAC.

Quelques remarques...

Les enseignants du collège souhaitent pouvoir récupérer les progressions dans les matières de l'école élémentaire, pour pouvoir plus efficacement inscrire leur action dans la continuité du travail mené auparavant. Les professeurs des écoles ont la même demande, afin de mieux préparer leurs élèves à la poursuite de leur scolarité.

Mme Mallet-Petiot rappelle que le **champ de réflexion du CEC dépasse le cadre du seul cycle 3** et vise à mettre en cohérence les parcours des élèves de la maternelle au collège, voire au lycée. Elle propose de s'appuyer sur quelques **temps forts** pour développer les actions du CEC, comme *la Grande lessive* du 29 mars, la journée de la femme du 8 mars, ou la journée de la laïcité du 9 décembre. Elle invite à réfléchir à un **outil de transmission** qui doit permettre à l'élève de pouvoir conserver ses différents travaux au fil des années et de visualiser le parcours.

Bilan des travaux

Le travail autour de **l'égalité homme-femme** est apparu comme un élément transversal pouvant intégrer les différents parcours retenus, et servir d'axe aux différents projets envisagés.

Différents temps, évènements ou dispositifs pourront être saisis par les écoles et le collège pour mettre en œuvre la liaison, comme par exemple :

- *Opération « Mets tes baskets et bats-toi contre la maladie »*
- *Le Printemps des poètes*
- *La semaine de la presse*
- *La grande Lessive*
- *Ecole et Cinéma*

Le **travail sur le conte**, commun aux trois établissements, sera un des axes action du CEC pour l'année 2017-2018

Dans l'immédiat

La première sous-commission se tiendra au collège Galois le **mardi 16 janvier à 16h40**. D'ici là, les échanges par mails permettront le travail de mise en place concrètes des idées avancées lors de la réunion. La sous-commission du 16 janvier aura pour objet d'engager la réalisation pratique des actions décidées.

S. Pinault